

Marseille, le 2 Août 1819.



Messieurs Pierre & Roux à Marseille

DES anciennes liaisons d'amitié, nous ayant fait désirer d'unir nos intérêts, nous avons l'honneur de vous prévenir, que nous venons de former une société sous la raison de PIERREFEU l'ainé Michel ROUSSIER et V.^e DUBOSC, et que nos anciennes raisons ne subsisteront plus que pour leur liquidation, dont nous restons respectivement chargés.

Nous suivrons essentiellement la commission d'achat et ventes, de passages et toutes opérations pour compte d'amis.

Nos sieurs PIERREFEU l'ainé et Michel ROUSSIER auront seuls la signature, veuillez en prendre note pour n'ajouter foi qu'à elles seules.

Des moyens suffisants et une moralité reconnue, tels sont les titres avec lesquels nous réclamons la continuité de votre confiance, dont nous nous rendrons dignes par notre zèle dans l'exécution de vos ordres.

Nous avons l'honneur de vous saluer,

MICHEL ROUSSIER.

PIERREFEU l'ainé V.^e DUBOSC et C.^e

Signature de N^sr. PIERREFEU l'ainé.

Pierrefeu l'ainé M. Roussier & Dubosc

Signature de N^sr. MICHEL ROUSSIER.

Pierrefeu l'ainé M. Roussier & Dubosc